

François De Dax

## Le Séminaire X sur L'Angoisse Une première lecture\*

« *Jacob eut très peur  
et  
l'angoisse le saisit* »

nous dit le livre de la Genèse au chapitre 32, verset 8

Cela pourrait paraître un peu inattendu de faire ainsi appel d'entrée de jeu, en cet après-midi des cartels, à une citation de la Torah (ou Pentateuque dans la tradition grecque) pour ouvrir une intervention sur un aperçu du Séminaire X sur L'angoisse. D'aucuns pourraient même s'en trouver surpris. Mais la liste impressionnante des occurrences du mot « angoisse » dans le *corpus* biblique (une cinquantaine d'occurrences au minimum) n'est-elle pas elle-même appel à ne pas ignorer ce qu'il en dit, à ne pas en faire l'impasse, dans l'étude de ce phénomène complexe ? On peut dire que l'angoisse y est massivement présente.

Nulle volonté en tout cas, dans cette mise en exergue, d'hypostasier le contenu de cette citation par laquelle j'ouvre mon propos.

Cette année, comme le titre de mon intervention le laisse entendre, c'est donc plus particulièrement l'angoisse selon Jacques Lacan que je tente d'approcher, à travers ma participation à un cartel sur le Séminaire X depuis le mois de septembre dernier.

Aussi, ne prétendant nullement à l'exhaustivité, cette première prise de parole pour moi au sein de l'Ecole, se proposera simplement d'aborder quelques points en lien avec le thème de l'après-midi.

Si j'ai fait ainsi en ouverture de propos référence à cette citation géné-siaque, c'est qu'elle m'a paru spécialement évocatrice pour nous aujourd'hui, dans notre étude du phénomène de l'angoisse. Elle l'est en

\* Conférence faite à l'après-midi des cartels à Paris en mai 2006.

particulier par la trace dont elle atteste pour nous femmes et hommes de ce début du XXI<sup>e</sup> siècle, de la grande ancienneté qui existe dans la distinction que font les humains entre les deux notions de la peur et de l'angoisse, différence sur laquelle Lacan ne manque pas d'insister lui aussi nettement dans le Séminaire X.

Je vous redis cette citation :

« Jacob eut très peur

et

L'angoisse le saisit »

Composée de deux membres, deux volets bien distincts, elle a résonné en moi comme un lointain et antique écho lors de la leçon du 13 mars 1963, quand Lacan introduit très fortement cette même distinction entre peur et angoisse, au prix d'ailleurs d'un renversement par rapport à la perception commune. Il pose dès le début de la leçon : « que la peur n'a pas d'objet <sup>1</sup>... et (tout de suite après), « que l'angoisse, elle, n'est pas sans objet <sup>2</sup>».

Plus loin dans le développement, il nous dit toujours à propos de la peur et de l'angoisse, tenter de « renverser l'opposition où s'est arrêtée la dernière élaboration de leur distinction, actuellement par tout le monde, reçue <sup>3</sup>». Parlant de Freud il ajoute : « – malgré qu'à tel détour de phrases, le terme *objektlos* puisse revenir –, s'il dit (Freud) que l'angoisse est *Angst vor etwas*, angoisse devant quelque chose, ce n'est certes pas pour la réduire à être une autre forme de la peur puisque, ce qu'il souligne, c'est la distinction essentielle de la provenance de ce qui provoque l'une et l'autre <sup>4</sup>». On se trouve ainsi du côté du refus de cette accentuation de l'isolement de la peur comme réponse. Se trouve aussi souligné que dans l'angoisse le sujet est étreint, concerné, intéressé au plus intime de lui-même.

Il me semble remarquable que l'occasion nous soit ici donnée ici de noter que les rédacteurs de la Genèse distinguaient eux aussi nettement, à leur façon, les deux notions.

Lorsque l'on sait que ce texte vieux de 3000 ans fit appel, lors de sa rédaction, à des traditions plus anciennes – dont certaines dataient, à l'époque, de 2000 ans (soit 5000 ans pour nous aujourd'hui), il y a matière à

1 · Lacan J, Le Séminaire livre X, L'angoisse, Paris, M. Roussan, 2004, p.153

2 · Ibid

3 · Lacan J op.cit.

4 · Loc.cit

établir que cette distinction entre peur et angoisse est perçue par nos pré-décesseurs depuis les premiers balbutiements de notre culture dite judéo-chrétienne. Sans doute (mais là les sources bien attestées viendraient à manquer pour l'affirmer de façon catégorique) était-ce déjà le cas, pour l'être humain parlant bien antérieurement encore. Peut-être pourrions-nous y voir comme une trace inconsciente lointaine et des plus archaïques même de ce que l'angoisse pourrait bien être en effet, pour reprendre les mots même de Lacan, ce seul affect qui « ne trompe pas ».

Rappelant le rapport étroit de l'angoisse avec tout l'appareil des défenses, il nous dit : « c'est bien du côté du réel... que nous avons à chercher de l'angoisse : *ce qui ne trompe pas*<sup>5</sup> ».

Ce n'était pas dans une élaboration des concepts semblable à celle que la psychanalyse peut nous proposer à l'époque contemporaine (il y a 43 ans maintenant pour Lacan dans Le Séminaire X) que les rédacteurs de la Torah pouvaient se situer il y a 3000 ans.

Mais la différence entre peur et angoisse, nous venons de le relever, leur était distinctement perçue. Je dirais suffisamment perçue au point d'être précisée par écrit et sans que cela puisse être inféré à une simple volonté de redondance. Bien au contraire, comme le montre la citation elle-même, il y a une impossible assimilation entre les deux notions, une impossible réduction de l'une à l'autre.

Les deux membres de phrase reliés par la conjonction « et », liés mais non assimilés l'un à l'autre, apparaissent comme deux versants distincts placés en vis-à-vis. Lacan ne nous dit pour sa part pas autre chose lorsqu'il relève dans le séminaire au sujet de la peur et de l'angoisse chez Freud que « ce ne peut être que par erreur qu'on lui attribuerait (à Freud) l'idée de cette réduction de l'une à l'autre<sup>6</sup> »

Le texte génésiaque ne permet guère hélas de saisir quelle articulation exacte les anciens pouvaient faire à l'époque entre ces deux concepts.

Le contexte ne nous est pas non plus d'un plus grand secours, contexte qui est celui de Jacob apprenant l'arrivée imminente de son frère Esaü venu l'attaquer à la tête d'une puissante troupe armée.

Pour tenter de creuser davantage, c'est plus dans le même esprit que par le détour dans la langue russe que nous propose Lacan lors de cette

5 · Loc.cit.

6 · Loc.cit

leçon du 13 mars 1963 (détour à propos du terme qui permet de désigner l'angoisse dans cet idiome et au sujet du « non discordantiel ») que je suis tenté de souligner deux points, en passant pour ma part par la langue hébraïque et par le grec ancien.

En premier lieu, pour se donner une idée de la précision sémantique avec laquelle les nombreux rédacteurs de la bible parlaient de l'angoisse, il suffit de porter notre attention sur le fait que ce ne sont pas moins de neuf termes qui sont utilisés en hébreu biblique et que ce sont jusqu'à sept termes différents qui sont employés en grec biblique (même si parmi ces vocables plusieurs d'entre eux forment des groupes dérivant dans chacune de ces deux langues d'une même racine).

Mais c'est, par contrecoup, que la complexité du phénomène de l'angoisse peut être ici fortement mise en lumière – plus encore que par ce qu'a pu apporter, sur ce point, l'appel fait à la langue russe -. Elle l'est en effet à travers la pluralité et l'abondance sémantique auxquelles il est fait recours, tant en hébreu qu'en grec. Elles en sont en quelque sorte, la trace, le témoin. Je crois pouvoir affirmer qu'il s'agit d'un assez sûr révélateur, d'autant plus que ces différents signifiants sont tous invariablement traduits par « angoisse » en français.

Le second élément que je soulignerai c'est la relative pauvreté de la langue française et partant des langues européennes actuelles (qu'elles soient d'origine latine, germanique ou anglo-saxonne) qui ne disposent pas en général de plus d'un ou deux vocables pour parler de l'angoisse. Ces langues, nos langues, ne nous permettent pas à nous, modernes, de saisir de la même façon, sans avoir recours à des élaborations plus poussées, ce que les nuances de neuf ou sept termes différents pouvaient offrir aux anciens comme possibilités d'expression et de compréhension d'un concept. La pluralité de vocabulaire offrait à la pensée un grand choix de termes précis, que ce soit aux locuteurs de l'hébreu ou à ceux du grec, et cette richesse facilitait une perception du sens et du contenu d'emblée plus fournie et plus précise.

Le lieu n'est pas ici de mener une étude linguistique et sémantique plus approfondie sur ce point.

Revenons à l'angoisse...

Comme en atteste la philosophie, l'angoisse semble bien être le lot existentiel de l'être humain. Elle découle de l'expérience au cours de laquelle l'homme prend conscience de son identité, de sa personne. Les

œuvres respectives de Kierkegaard, Heidegger et, plus proche de nous, Sartre peuvent en témoigner.

C'est en effet un sentiment étrange que l'angoisse. Alors que l'on croit pouvoir arriver à s'en détacher plus facilement par la connaissance ou l'expérience, on s'aperçoit qu'elle peut parfois resserrer ses liens plus fortement. Elle peut même accabler celui qui croirait s'en libérer et augmenter à mesure qu'il prend conscience de ce qu'il est et de ce qui l'entoure.

Dans la vingt-cinquième leçon d'introduction à la psychanalyse, Freud nous dit pour sa part que « toutes les fois qu'il y a de l'angoisse, il y a quelque chose qui est cause de cette angoisse <sup>7</sup> ». C'est ce qu'il reprendra dans *Inhibition symptôme et angoisse* avec la formule :

« *Angst ist Angst vor etwas* ». Ce qui l'éloigne définitivement de l'« *objektlos* ». Ainsi, non, l'angoisse n'est pas sans objet.

Freud, lancera aussi cette formule lapidaire, « l'angoisse est le signe du désir inconscient ».

Chez Lacan, le texte *Inhibition symptôme et angoisse* de Freud sous-tend l'élaboration de la pensée développée dans Le Séminaire X. Il le fait en particulier à travers le fait que le point de départ du séminaire reste la bonne vieille angoisse que nous connaissons tous à tel ou tel moment de notre existence. Celle que nous ressentons comme cette prise à la gorge que met si fort en lumière, comme nous le rappelle Lacan, l'étymologie du mot angoisse : du latin *angustia*, resserrement. On pourrait sans forcer la traduction aller jusqu'à dire étranglement.

Lacan au démarrage de sa recherche, fait sienne la définition par Freud de l'angoisse comme affect.

Dans son apparition, cet affect déstabilise, et c'est aussi d'être désorienté que l'on angoisse. Affect reconnu et auquel nous pouvons communément avoir accès. Lacan n'en développe pas la phénoménologie, mais on pourrait dire qu'il la fait sienne.

Lacan annonce clairement son sentiment : l'angoisse est un affect qui surgit lors de certaines confrontations critiques avec l'Autre.

A la suite du « *Angst ist Angst vor etwas* » d'*Inhibition symptôme et angoisse*, Lacan pose à son tour que l'angoisse n'est pas sans objet, ce qui ne veut pas dire que l'on sache d'emblée de quel objet il s'agit. C'est quelque chose qui est pour l'être humain de l'ordre de l'irréductible, du réel.

7 · Freud S., (1916 \1917) *Introduction à la psychanalyse*, Paris, Payot, 1961 p.382

Ainsi, pouvons-nous saisir le rapport de l'angoisse à l'objet *a*, dans la mesure où seule l'angoisse permet d'en parler.

À la naissance, le sujet est constitué par sa prise dans le langage, dans la chaîne signifiante de l'Autre.

De son unité de jouissance primitive, un reste de jouissance du corps demeurera hors de l'image spéculaire faisant de lui un être marqué du manque. Ce moment n'est pas d'emblée accessible, atteignable, mais c'est là que se constituent la cause du désir et l'angoisse. L'angoisse est intrinsèquement liée, articulée dans sa constitution, à l'apparition de l'objet *a* réel que Lacan commence à élaborer dans Le Séminaire X. L'objet *a* marque la naissance de l'angoisse, il est ce moment.

Dans le milieu du séminaire Lacan veut, repartant du tableau de la division signifiante du sujet, nous montrer la fonction non pas médiatrice mais « médiane » de l'angoisse entre la jouissance et le désir. L'angoisse nous dit-il, se situe dans cette béance, au lieu de cette béance du désir à la jouissance.

Là où intervient rapidement un point essentiel, c'est lorsqu'est posé que ce moment de l'angoisse peut ne pas être repéré et que l'on peut ne pas y avoir accès. C'est ce que nous dit Lacan quand il énonce : « Le temps de l'angoisse n'est pas absent... dans la constitution du désir. Même si ce temps est éliidé, non repérable dans le concret il est essentiel <sup>8</sup>».

Pour Lacan, le moment de l'angoisse apparaît comme nécessaire d'un point de vue logique, il est à la fois phénoménologique et le résultat d'une construction.

La référence qu'il fait à Freud à travers *Ein Kind Wird Geschlagen* évoqué comme en appui dans l'élaboration, est intéressante. Il s'agit de la constitution du fantasme en trois temps dont le deuxième est en quelque sorte à reconstruire. Lacan nous dit même, reprenant Freud, que ce temps toujours éliidé dans sa constitution est « tellement éliidé que l'analyse ne peut que le reconstruire <sup>9</sup>».

Il le fait tout en poursuivant cependant, à propos de l'angoisse cette fois-ci, toujours dans la leçon du 13 mars : « Ce n'est pas dire qu'il soit toujours aussi inaccessible ce temps de l'angoisse, à bien des niveaux phénoménologiquement repérables. J'ai dit : de l'angoisse en tant qu'intermédiaire

8 · Lacan J, op.cit. p.156

9 · Loc. cit.

entre la jouissance et le désir, en tant que c'est franchie l'angoisse, fondé sur le temps de l'angoisse que le désir se constitue <sup>10</sup>».

Au cœur de l'expérience du désir il y a un reste quand le désir est partiellement satisfait, c'est ce qui à la fin du désir, fin qui est toujours une fausse fin, toujours le résultat d'une méprise. C'est essentiellement dans sa relation au désir que l'objet vient à choir du sujet. Il faut accentuer cette dimension de l'objet dans cette chute.

Lacan insiste sur le caractère essentiel de la distinction qu'il faut opérer entre l'angoisse de castration et ce qui fonctionne chez le sujet à la fin d'une analyse quand, ce que Freud désigne comme une menace de castration, s'y maintient. C'est cette distinction qui nous fait toucher du doigt que c'est là un point dépassable, cette menace de castration ou *Penisneid*.

La question du comment franchir ce point limite est posée là, au milieu du Séminaire X, étape où nous nous trouvons juste actuellement dans notre étude en cartel, marquée comme question et direction du chemin, de la voie à suivre par la suite, placée comme en pierre d'attente.

Pour terminer je voudrais m'arrêter sur un type d'angoisse existentielle particulier et paroxystique, l'angoisse de l'être humain qui sait sa fin imminente, de surcroît risquant de survenir par une mort violente.

J'opère ainsi par là un mouvement en forme d'inclusion avec le lieu d'où nous avons pris notre départ, dès le début de ce propos. En effet, je partirai aussi pour ce faire de « l'exégèse ». Ce qu'elle appelle, se basant sur les récits des évangiles, « l'agonie de Jésus », non dans l'acception usuelle de « moment de la vie qui précède immédiatement la mort », mais bien dans celle du grec *agonia*, combat, angoisse.

Ce court récit, qui nous est parvenu à travers les versions des différents évangélistes, est un archétype du genre, s'il en est. Comme je viens de le laisser entendre, il ne concerne pas, contrairement à ce que son appellation pourrait à première vue nous laisser imaginer, la mort elle-même (sur la croix). Mais il précède dans le corpus, le récit de l'arrestation qui est suivi de celui du procès et de celui de la mise à mort.

Si j'en viens à en parler ici en fin d'intervention, c'est pour souligner l'importance qu'il peut y avoir, pour nous en cet après-midi des cartels sur l'angoisse, à ne pas perdre de vue un point phare à mes yeux. Une fois élucidée le plus possible par l'étude psychanalytique, l'angoisse demeure, pour reprendre les mots même de Lacan à propos du rôle de l'analyste dans la

10 · Loc. cit.

satisfaction qui marque la fin de la cure (thème comme vous le savez du séminaire Ecole de cette année), le lieu d'une « urgence subjective ».

Je ne rappelle pas en détail le contexte du récit que je vous suppose connu. Jésus sait qu'il risque la mort à tenir la position qui est la sienne. On pourrait d'un jugement un peu hâtif se dire qu'il est suicidaire. D'aucuns d'une façon un peu rapide le font parfois <sup>11</sup>. Pourtant, consonnant en cela avec ce que soulignait avec finesse et pertinence Colette Soler il y a deux semaines (lors de la séance de son séminaire d'études de texte sur « la troisième ») à propos d'Antigone et de Socrate, relevant que Lacan n'a jamais prononcé le mot de suicide au sujet de leur mort, je ferai mien ce point de vue ici, dans le cas qui nous retient. Il y a en effet une grande différence de posture entre l'acte du suicide (pour lequel Lacan exprime d'ailleurs une forme de respect en tant qu'il est un acte véritable) et la tenue d'une position éthique sur laquelle un sujet ne veut pas céder, alors qu'il en sait les risques et les conséquences encourus : en l'occurrence être conduit à la mort par ses semblables. C'est dans cette dernière catégorie qu'il faut

11 - Les tenants de cette thèse se basent en particulier sur la phrase : « Père, pourquoi m'as-tu abandonné ? », invoquée comme prononcée par le sujet dans les parages de la fin de sa vie et interprétée comme une sorte de signature de sa jouissance mortifère. Il convient à cette égard de relever deux points. Lors de son « angoisse » alors qu'il est encore loin de son procès et de sa mise à mort puisqu'il n'est même pas encore arrêté, le sujet, en pleine lucidité, voit venir à lui la mort comme une conséquence inéluctable du maintien de sa position éthique. On pourrait dire qu'il la regarde en face, venir à lui et qu'il s'affronte à elle dans l'angoisse. Loin de prononcer la phrase citée ci-dessus, dans ce moment existentiel qui fait particulièrement sens, il dit au contraire : « Père s'il est possible que cette coupe passe loin de moi, mais non pas ma volonté... » ( cf .: Mt. 26,39 ; Lc.22,42 ; Mc.14,36). Il y a là matière à clairement établir que la volonté du sujet n'était pas de mourir, puisqu'elle est même formulée expressément comme volonté de ne pas mourir. La coupe dont il est question ici est à entendre comme : « cette mort, par eux, à mon attention préparée ». 2° C'est par contre bien plus tard, à l'instant même où il va mourir (au terme du supplice, dans un état de déréliction somatique avancée, aisément imaginable), celui de l'imminence du trépas quand il est au moment de « rendre l'esprit », que le sujet prononce une phrase proche mais un peu différente de celle qui est souvent évoquée. Les textes rapportent qu'il dit : « Mon Dieu, Mon Dieu, pourquoi m'as-tu abandonné ? » (cf : Mt 27, 46 ; Mc 15, 34). Il convient de le souligner non pas : « Père », expression qu'il a pourtant employé dans son angoisse pour exprimer à l'inverse son désir express de ne pas mourir mais de vivre, mais : « mon Dieu ». La connotation de l'adresse est différente, le rapport à l'Autre qu'elle suppose et la posture subjectale ne sont donc pas les mêmes. De surcroît il est important de noter qu'au moment même où il meurt le sujet prononce ce faisant, en Juif pratiquant qu'il est et qui prie en mourant, le début du psaume 22 (le 1er verset). Il le fait sien. La lecture complète de ce psaume peut être très éclairante sur la façon dont le sujet vit existentiellement ce qui lui arrive. Abandonné pour une part, oui car il le sait, il est en train de mourir. Mais pas dans le désespoir et la jouissance mortifère, en suicidaire, mais plutôt tourné vers une espérance (si l'on en juge au vu du contenu même du psaume qui y ouvre très clairement vers sa fin), celle d'être relevé : « mon âme vivra pour lui...Telle est son œuvre » (Ps. 22 v. 30-31)



à mon avis, à l'instar notamment du cas de Socrate (qui sait mortelle cette coupe de ciguë à son intention préparée, pour motif d'impiété), ranger également le cas Jésus.

Que disent les récits ? L'angoisse y est omniprésente. Ils relatent que parvenu avec ceux qui le suivaient au domaine Gethsémani, s'étant retiré à l'écart (et je souligne : conscient de ce qu'il risquait, de ce qui allait lui arriver s'il persistait), selon les trois évangiles synoptiques :

- « Il commença à ressentir effroi et angoisse » (Mc 14,33)
- « Il commença à ressentir tristesse et angoisse. Alors il leur dit : « Mon âme est accablée (triste) à en mourir » (Mt 26, 37-38)
- « En proie à l'angoisse (ou à la détresse), sa sueur devint comme de grosses gouttes de sang qui tombaient à terre » (Lc 22, 44).

Remarquons que ce dernier récit, celui de Luc, est le seul à faire mention de cette manifestation somatique qui semble bien concerner une angoisse de l'être, vécue à son paroxysme par le sujet.

Tant Freud que Lacan y insistent : dans le traumatisme de la naissance, l'angoisse se trouve dans son moment le plus originel, son moment par excellence. Ce que vient marquer ce moment qu'est-ce sinon le premier cri, premier témoignage de l'inscription dans l'Autre ? Mais l'angoisse qui a rapport « essentiel au désir de l'Autre » nous dit Lacan dès la première leçon du Séminaire X, n'atteint-elle pas aussi son paroxysme quand ce désir de l'Autre est perçu comme vœu de mort ?

Il me semble que c'est dans ces parages que se situe celui qui se sait, s'il persiste dans sa position subjectale et dans sa posture éthique, voué à la mort par les autres. C'est le cas *a fortiori*, si cette mort s'annonce comme marquée par la violence, que ce soit celle de l'exécution capitale, du supplice ou du meurtre.

Mais l'angoisse n'est-elle pas également présente, dans le cas plus large de tout être humain confronté à l'imminence de sa propre mort ?

Ce moment caractérise l'existence humaine de la naissance à la mort. Un mouvement d'inclusion dont le premier et dernier termes sont bien marqués par la présence de l'angoisse. C'est elle qui encadre, qui borne chaque extrémité de l'existence humaine de son début à sa fin. Elle est là au moment inaugural comme à celui de la fin, même si elle peut être insue du

N.B. cette note se fait l'écho de l'échange qui eut lieu sur ce point après l'énoncé de cette intervention lors de l'après-midi des cartels et des précisions qui furent alors apportées au cours du débat.

sujet, demeurant enfouie, inaperçue parfois et souvent inaccessible.

Je serai tenté de dire, paraphrasant ce que dit Lacan à propos du symptôme, qu'il y a dès lors comme une nécessité, pour tout parlêtre, à tenter de « savoir y faire avec » l'angoisse, lui qui en tout état de cause ne pourra faire l'économie d'être confronté à sa présence en son plus intime.

En dernier lieu je dirai, que la trouvant à l'œuvre tant dans la genèse qu'à l'achèvement de toute existence humaine, nous pouvons mieux ainsi approcher, comme toucher un peu plus du doigt, que c'est peut-être pour cette raison que l'angoisse, indéfectible compagne, pourrait bien être ce « seul affect qui ne trompe pas » ? ■